

plantes, de la destruction des mauvaises herbes et de l'expansion générale des récoltes; de plus, des fonctionnaires établis dans les douze principaux centres de culture de fruits et de légumes s'occupent de travaux d'expansion au bénéfice des producteurs de grandes cultures, de fruits et de légumes; 4° la Division de l'expansion et de la vulgarisation de l'agriculture fait œuvre de vulgarisation au moyen du service régional d'agronomes et s'occupe du défrichage pour fins de production, du génie agricole, de la main-d'œuvre agricole et des programmes des cercles de jeunes; des représentants de la Division de la vulgarisation sont postés dans 32 centres agricoles de la province.

Sous-section 2.—Collèges et écoles d'agriculture

Toutes les provinces, sauf Terre-Neuve et le Nouveau-Brunswick, possèdent des institutions d'enseignement agricole d'ordre universitaire. Ces institutions relèvent soit du ministère de l'Agriculture, soit du ministère de l'Instruction. Dans toutes les provinces, sauf Terre-Neuve, le *high school* compte à son programme des cours pratiques d'agriculture. La province de Québec assure cet enseignement dans des écoles spéciales.

5.—Collèges et écoles d'agriculture, par province, 1951

Province	Nombre et genre	Cours
Terre-Neuve.....	—	—
Île-du-Prince-Édouard.....	1 faculté d'agriculture, collège Prince of Wales. 1 école de formation.....	Cours de 2 ans, préparatoire à la 3 ^e année du cours menant à un grade du Collège Mac-Donald (P.Q.). Cours d'un an et cours abrégé de formation agricole.
Nouvelle-Écosse.....	1 collège agricole.....	Cours de 2 ans menant à un grade, cours abrégé et cours par correspondance de formation agricole.
Nouveau-Brunswick.....	1 école de formation..... 3 écoles d'agriculture.....	Cours d'agriculture et d'économie domestique.
Québec.....	3 collèges d'agriculture..... 1 collège provincial de médecine vétérinaire. 17 écoles secondaires d'agriculture... 6 orphelinats agricoles..... 4 écoles spéciales.....	Cours de 4 ans menant à un grade et cours de 2 ans menant à un diplôme. Cours de 4 ans menant à un grade. 2 cours d'hiver pour les enfants de cultivateurs. Formation pratique de futurs cultivateurs. Écoles d'industrie laitière, de médecine vétérinaire, expérimentale et d'élevage d'animaux à fourrure. Des cours abrégés et spéciaux ou cours de récapitulation sont offerts aux cultivateurs par la plupart de ces écoles.
Ontario.....	1 collège d'agriculture..... 1 collège de médecine vétérinaire... 2 écoles d'agriculture.....	Cours de 4 ans menant à un grade en agriculture ou en sciences ménagères, cours de 2 ans menant à un diplôme en agriculture, cours d'un an en sciences ménagères et cours abrégés en agriculture et en sciences ménagères. Cours de 5 ans menant à un grade. Cours de 2 ans menant à un diplôme. Un cours de 2 ans en sciences ménagères est aussi donné à l'une de ces écoles.